Programme de formation

Personnel non médical hospitalier : statut et gestion RH – Niveau socle

30/04/2026

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : tout agent

Prérequis : aucun

Objectifs :
Connaître les règles issues du statut de la fonction publique hospitalière ;
Se repérer dans la réglementation liée à la gestion des carrières des agents ;
Connaître les principales composantes de la rémunération dans la FPH ;
Comprendre les liens juridiques entre les différentes thématiques de la gestion statutaire des agents ;
Mobiliser ses savoirs dans la relation professionnelle avec les établissements et les agents.

Programme :
1- Les principes et fondements statutaires

2- Les droits et obligations d'un agent public

3- Les modes de recrutement dans la fonction publique

4- L'entretien professionnel annuel : l'outil d'expression et de remontée des besoins

5- Les positions administratives

6- Le temps de travail et les congés

7- La rémunération des agents et l'impact des dispositifs de formation

8- Les dispositifs de formation professionnelle tout au long de la vie pour les agents publics

Formateur référent :
M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agrée

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;
Activités brise-glace ;

cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.
La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.
Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :
Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à prendre contact avec notre référent handicap.
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).